

## **LA VIE QUOTIDIENNE À L'ABBAYE DE PORT-ROYAL**

### **I. Un incendie à Port-Royal des Champs**

13 mars 1674

Par Jean LESAULNIER

#### ***Port-Royal des Champs en 1674***

*En 1669, suite à la conclusion de la paix de l'Église à l'été précédent, la séparation des deux monastères de Port-Royal de Paris et des Champs a définitivement rompu les liens, juridiques au moins, entre les religieuses de Paris et celles qui avaient été renvoyées en juillet 1665 dans leur abbaye fondée en 1204 dans la vallée de Chevreuse. Des Solitaires sont revenus résider dans l'ancienne abbaye, tels Renaud de Sévigné, en 1669 ; le 24 janvier 1674, M<sup>me</sup> de Sévigné s'est rendue aux Champs pour rendre visite à M. de Sévigné, son oncle par alliance, et M. d'Andilly, ainsi qu'elle le raconte à sa fille :*

*Je revins hier du Mesnil, chez Mme de Montmor, où j'étais allée pour voir le lendemain M. d'Andilly. Je fus six heures avec lui, avec toute la joie que peut donner la conversation d'un homme admirable [...]. Je vis aussi mon oncle de Sévigné, mais un moment.*

*Ce Port-Royal est une Thébaïde. C'est le paradis ; c'est un désert où toute la dévotion du christianisme s'est rangée ; c'est une sainteté répandue dans tout ce pays à une lieue à la ronde. Il y a cinq ou six solitaires qu'on ne connaît point, qui vivent comme les pénitents de saint Jean Climaque. Les religieuses sont des anges sur terre. M<sup>le</sup> de Vertus y achève sa vie avec une résignation extrême et des douleurs inconcevables ; elle ne sera pas en vie dans un mois [sic]. Tout ce qui les sert, jusqu'aux charretiers, aux bergers et aux ouvriers, tout est saint, tout est modeste. Je vous avoue que j'ai été ravie de voir cette divine solitude, dont j'avais tant ouï parler : c'est un vallon affreux, tout propre à faire son salut.*

*Je revins coucher au Mesnil et hier nous vînmes ici, après avoir encore embrassé M. d'Andilly en passant. Je crois que je dînerai demain chez M. de Pomponne. Ce*

*ne sera pas sans parler de son père et de ma fille ; voilà deux chapitres qui nous tiennent au cœur*<sup>1</sup>.

*En 1670, Catherine de Vertus a quitté sa grande amie, la duchesse de Longueville, pour aller demeurer aux Champs de manière définitive en 1672 dans le logis qu'elle s'est fait construire à côté de celui de la duchesse.*

*Robert Arnauld d'Andilly, qui a vécu dans l'abbaye de ses sœurs et de ses filles de 1645 à 1656, décide de quitter le château de Pomponne, où il réside depuis plusieurs années : le 25 mai 1673, il établit sa demeure de nouveau aux Champs : il y meurt seize mois plus tard, le 27 septembre 1674, quelques semaines après Philippe de Champagne, disparu le 17 août à Paris.*

*Séparé de la maison parisienne, le monastère des Champs renaît, connaissant encore de belles heures de gloire. L'abbaye est alors dirigée par la mère Marie de Sainte-Madeleine d'Angennes du Fargis (1618-1691), élue abbesse de 1669 à 1678 : elle succède à la mère Madeleine de Ligny et précède la mère Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly. La mère Agnès Arnauld meurt le 19 février 1671 : les lettres adressées alors à l'abbaye montrent tout le réseau des amis des religieuses. Le groupe des Solitaires s'accroît de nouveau : plusieurs Messieurs s'installent aux Granges. Antoine Arnauld se rend régulièrement dans l'ancienne abbaye, ainsi que plusieurs évêques amis. Après la parution du Nouveau Testament dit de Mons en 1667, les différents livres de la Bible sont publiés à partir de 1672, constituant avant la fin du siècle la Bible de Port-Royal : M. de Sacy en sera le maître d'œuvre.*

*Le 13 mars 1674, un feu violent se déclare le soir aux « écuries d'en bas » et ravage plusieurs bâtiments jusqu'à minuit, s'attaquant à des toits couverts de chaume et de tuile : il durera jusqu'à six heures du matin. C'est cet incendie dont parle une religieuse de l'abbaye dans le Journal qu'elle tient de manière régulière, sinon quotidienne<sup>2</sup>. Ce Journal de l'abbaye de Port-Royal a été souvent utilisé par Sainte-Beuve dans son Port-Royal<sup>3</sup> et par bien d'autres historiens. Il couvre une très longue période de*

<sup>1</sup> M<sup>me</sup> de Sévigné, *Correspondance*, éd. Roger Duchêne, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 3 vol., 1972-1974, t. I, p. 681 : lettre du 26 janvier 1674 à la comtesse de Grignan.

<sup>2</sup> Le texte qui suit est extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque de Port-Royal, PR 42, p. 215-222.

<sup>3</sup> Voir Sainte-Beuve, *Port-Royal*, éd. Philippe Sellier, Paris, Robert Laffont, coll. Bouquins, 2004.

*la vie de l'abbaye puisque, commencé en 1661, il relate des événements allant jusqu'aux années 1695-1696, mais avec de grandes lacunes*<sup>4</sup>.

Le mardi de la semaine de la Passion, 13 du mois [de mars 1674], à huit heures et un quart, ou huit heures et demie du soir, le feu prit aux écuries d'en bas, qui furent toutes brûlées, et les greniers au foin qui étaient au-dessus, et cela par l'inconsidération de deux de nos domestiques : l'un, qui était le valet de cour, avait attaché une chandelle à la muraille d'une des écuries au-dessus d'une botte de paille et s'en était allé ensuite, y laissant le pourvoyeur<sup>5</sup>, qui venait d'arriver de Paris, lequel il croyait y devoir demeurer ; mais comme on l'envoya quérir pour parler à lui au tour, il alla savoir ce qu'on avait à lui dire, sans songer à la chandelle, qui, dans le moment, ou fort peu après, tomba sur la botte de paille qui était au-dessous et y mit le feu. Il n'y avait à l'heure [à cette heure] personne dans la cour, car c'était le temps de la collation des gens, sinon un d'eux qui s'y trouva heureusement, parce qu'il allait chercher un des Messieurs à qui il avait affaire. En passant, il vit l'écurie tout en feu : il courut incontinent en avertir. Mais comme le feu gagna en un instant le plancher d'en haut, où, par malheur, il y avait un trou qui y était, dit-on, depuis longtemps, et qui lui fit passage dans le grenier, au-dessus, où il ne trouva rien qui l'étouffât, étant tout vide, cela fut cause que l'embrasement monta aussitôt à la couverture, qui n'était que de chaume, et que tout fut en feu devant quasi que l'on y pût être.

On commença incontinent à sonner notre cloche et si mal – car on ne faisait qu'une tinterie ordinaire –, que nous-mêmes, au-dedans, ne pouvions comprendre ce que ce pouvait être : nous pensions, aux premiers coups, que c'était la prière des gens, mais, parce qu'il était plus tôt que de coutume et que l'on continuait toujours : nous crûmes que c'était peut-être pour donner

---

<sup>4</sup> Les manuscrits de ce *Journal de l'abbaye de Port-Royal* sont nombreux, variés et de bonne qualité : ce sont tantôt des autographes, tantôt des copies. Ils sont conservés essentiellement dans trois fonds : la Bibliothèque de Port-Royal, la Bibliothèque nationale à Paris, et les Archives d'Utrecht. Pour certaines années et certaines périodes, on peut avoir deux fois le même texte, ou seulement des extraits du *Journal* original.

<sup>5</sup> Hilaire-Charles Piet, sieur du Moustier à Germainville (aujourd'hui sur Saint-Lambert) et de Beaurepaire, conseiller ordinaire du roi, contrôleur ordinaire des guerres, fut le pourvoyeur ou économiste et l'homme d'affaires de l'abbaye pendant de très longues années. Il joua un rôle de premier plan dans la négociation qui aboutit à la paix de l'Église en 1668-1669. On ne sait quand il est mort : en novembre 1688, son nom figure encore dans un acte notarié du notaire Achille Vallet.

les sacrements à M<sup>lle</sup> de Vertus <sup>6</sup>, qui était assez mal en ce temps-là, ce qui nous paraissait bien extraordinaire, puisque l'on ne sonne jamais si tard pour ces sortes de choses-là même. Enfin la continuation fit penser à quelques-unes ce que c'était, et toutes, dans l'incertitude, descendirent promptement du dortoir, effrayées. En descendant, nous trouvâmes notre mère <sup>7</sup> dans la galerie, qui nous apprit que les écuries brûlaient et ordonna que l'on fût à l'église prier Dieu. L'embrasement était déjà tel qu'il éclairait dans la cour comme en plein jour, et la réverbération en venait dans les bas côtés, comme si l'église eût été elle-même en feu.

Dans l'effroi d'un tel accident, on ne put penser à autre chose qu'à avoir promptement du secours et, pour cela, on crut se bien avancer, en arrivant à l'église, de courir aussitôt tinter notre petite cloche, afin de la joindre à la grosse, qui sonnait déjà ; ce qui fit un effet tout contraire à ce que nous prétendions, parce que, le tocsin ne se sonnant jamais, à ce que l'on dit, qu'à une seule cloche, on prenait ce carillon pour une sonnerie de mort. Ce fut la première pensée qu'eurent d'abord les Messieurs des Granges <sup>8</sup>, au bien que M. Desseaux <sup>9</sup>, ne croyant pas que ce pût être autre chose. Mais, ayant bientôt après et presque en même temps aperçu l'embrasement de chez eux, ils partirent pour nous venir secourir avec tous leurs gens. En arrivant, ils nous avertirent du tort que nous faisait cette sonnerie, de sorte qu'on fit promptement arrêter celle du dedans, et un de nos domestiques monta au clocher pour sonner un vrai tocsin, sans discontinuation. M. le curé de Saint-Lambert <sup>10</sup>, qui l'entendit de chez lui et qui voyait aussi l'embrasement, sans que personne se remuât, eut la bonté

---

<sup>6</sup> Catherine-Françoise de Bretagne d'Avaugour (1617-1692), dite M<sup>lle</sup> de Vertus, est une amie proche de la duchesse de Longueville : les deux femmes se font construire, à Port-Royal des Champs, un logis dans l'enceinte même de l'abbaye, du côté est. Après y avoir fait diverses retraites, M<sup>lle</sup> de Vertus s'y installe de manière définitive à partir de 1672 ; et, le 11 novembre 1674, elle est admise officiellement comme bienfaitrice de l'abbaye, prenant le petit habit blanc des novices, sans faire de vœux. De santé fragile, elle y demeure jusqu'à sa mort le 21 novembre 1692 : Racine composa son épitaphe.

<sup>7</sup> La mère abbesse des Champs est alors Marie de Sainte-Madeleine du Fargis (1618-1691), abbesse du 23 juillet 1669 au 3 août 1678, puis du 29 janvier 1684 au 2 février 1690.

<sup>8</sup> Aux Granges, c'est-à-dire sur le site qui surplombe l'abbaye : il comprend, jouxtant l'ancienne petite école de Port-Royal et la ferme des Granges, le logis des Solitaires, où vivent quelques Messieurs (voir leurs noms dans le *Dictionnaire de Port-Royal*, dir. Jean Lesaulnier et Antony McKenna, Paris, Champion, 2004, p. 1057).

<sup>9</sup> Antoine Desseaux (1618-1700) est l'un des Messieurs retirés aux Champs : originaire de La Ferté-Milon, comme Jean Racine, dont il est cousin, et plusieurs religieuses, il est élève des Petites Écoles, avant de devenir l'intendant du monastère. Il meurt dans l'une des fermes de l'abbaye, Champ-Garnier, dont il s'est occupé pendant quarante ans.

<sup>10</sup> Saint-Lambert-des-Bois.

de le faire sonner à sa paroisse, afin d'avertir tout le monde du village de se rendre promptement à l'abbaye, ce qu'ils firent tous, aussi bien que ceux des environs, comme Le Mesnil, La Brosse, Vaumurier, etc., avec plus d'affection et de bonne volonté que l'on en aurait attendu de ces gens-là : les uns apportaient des seaux, les autres des pots, les autres des marmites, enfin tout ce qu'ils pouvaient trouver de propre à porter de l'eau.

Et ce ne fut pas assurément sans une providence de Dieu particulière que cet accident nous arriva à l'heure qu'il était, avant que tout le monde fût couché, y ayant toute apparence, comme ces gens nous le dirent, que, si le feu avait pris une heure plus tard et dans leur premier somme, nous n'eussions jamais pu avoir de secours, notre sonnerie n'étant point capable d'éveiller, et la plupart de ceux qui vinrent étant venus plutôt à la lueur du feu qu'au son de nos cloches. Mais, avec toute leur diligence et tout ce secours, on ne put empêcher que le feu, qui n'arrêta point à brûler la couverture de chaume des greniers, au-dessus des deux premières écuries, ne gagnât incontinent après celle du grenier au foin qui était tout ensuite et au-dessus de la menuiserie, quoiqu'elle fût de tuiles. L'embrasement était si grand qu'elles brûlaient quasi avec la même vitesse que le chaume, et nous en entendions le pétilllement de notre église.

Tout ce que l'on put faire, ayant, [pour] notre secours, plusieurs ouvriers, maître Villars et maître Du Bois, charpentier, et ses enfants, avec encore d'autres, fut de couper le feu à ce grenier, afin qu'il n'allât pas plus avant et qu'il ne gagnât pas celui à l'avoine qui y tenait, ce qui réussit fort bien. Mais jusque-là tout fut brûlé, c'est-à-dire tous les greniers, excepté celui dont nous parlons, en bas tout l'étage qui consistait en trois écuries et la menuiserie, de laquelle néanmoins on sauva tout le bois et tous les outils, que l'on prenait quasi dans les flammes. Il y eut aussi un petit cellier, qui était dans l'encoignure, qui fut sauvé, et toutes les pièces de cidre qui y étaient. Les chevaux n'eurent non plus aucun mal, la première [chose] que l'on fit ayant été de les faire sortir de l'écurie, et ce ne fut pas sans péril, le feu ayant fait tomber le linteau de la porte à l'instant que l'on les en tirait, ni sans peine, ces bêtes ne voulant point marcher ni sortir de là. La serrurerie n'eut non plus aucun dommage, parce qu'étant au-dessous du grenier à l'avoine, ce fut là que l'on coupa le feu, et ainsi elle demeura saine et entière, sans que l'on touchât à rien de ce bas-là, ce qui n'arriva pas de même du haut. Car, quoique l'on le sauvât, ce fut en le découvrant et en coupant la charpente, de sorte que, dans tout cet embarras, il fallut se donner la peine de transporter l'avoine, qui, autrement, aurait été gâtée et perdue ; pour le foin, il le fut entièrement, la plus grande partie ayant été tout à fait

brûlée, et ayant été obligées de jeter l'autre, qui ne faisait que commencer, dans la rue, où on l'éteignait à force de bras, croyant abrégier par là l'incendie ; mais, outre que cela ne le faisait pas, quelques-uns de nos gens se mirent par là en grand péril, la fumée étant telle, – parce que, comme on sait assez, le foin ne brûle pas comme la paille ou du chaume –, que, ne pouvant quasi plus se reconnaître ni trouver les portes, ils pensèrent y périr, et il fallut les contraindre de sortir.

Pendant cela, nous étions, au-dedans, dans l'alarme que l'on se peut imaginer, ne sachant comment notre maison pourrait échapper de cet incendie qu'il paraissait comme impossible d'arrêter, tant elle était grande, et prompte : tout le monde n'avait point d'autre recours que l'église, et les malades eux-mêmes s'y rendirent, s'étant toutes levées de leur lit, aussi bien que les enfants <sup>11</sup>, dont la plupart pensaient être à leur dernière heure : celles qui les gardaient portèrent les plus petites dans le réfectoire, craignant que l'on ne fût embarrassé d'elles, si le feu gagnait de leur côté, ce qui était sans apparence.

Chacune, dans ce grand effroi, suivait sa dévotion et priait en sa manière, les unes prosternées par terre, les autres debout ou à genoux, tournées du bas côté de saint Laurent, d'où elles regardaient l'embrasement avec la dernière frayeur. Quelques-unes donnèrent diverses choses de piété et de dévotion qu'elles avaient ouï dire être miraculeuses dans ces occasions, afin qu'on les portât jeter dans le feu, et toutes demandèrent que l'on portât la Sainte Épine <sup>12</sup>, ce que M. de Boisbuisson fit, revêtu de surplis <sup>13</sup>.

Après ce premier effroi, qui avait à peine donné le temps de se reconnaître et de délibérer, on s'avisa que, s'il est permis aux religieuses, dans ces rencontres, de sortir de leur clôture, il y avait bien moins de difficulté de donner cette liberté à des filles qui n'étaient point obligées à la garder et qui pouvaient nous secourir : on le proposa donc aux postulantes converses et à toutes les séculières qui étaient ici dedans, qui s'y trouvaient disposées, et, ayant mis des cornettes sur leur tête, s'en allèrent avec les autres porter de l'eau. Cependant cela, nous laissâmes notre grande porte

<sup>11</sup> C'est-à-dire les petites pensionnaires.

<sup>12</sup> La Sainte Épine avait été donnée au monastère de Paris par un pieux ecclésiastique, Pierre Le Roy, parent de la famille Arnauld ; elle avait guéri Marguerite Périer, nièce de Pascal, le 24 mars 1656 ; après la séparation des deux monastères en 1669, elle avait été conservée aux Champs, où elle restera jusqu'en 1709.

<sup>13</sup> Pierre Pied-de-Vache de Boisbuisson, prêtre de la paroisse parisienne de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, est le confesseur des religieuses en 1664-1665, puis à partir de 1669 : il reste huit ans aux Champs, avant de se retirer dans le diocèse de La Rochelle, dont Henri de Laval, fils de M<sup>me</sup> de Sablé, est évêque et où il meurt en 1681.

ouverte, afin que l'on en pût venir prendre chez nous, partout où on pourrait ; car, y ayant alors bien du monde, et tous criant incessamment à l'eau, le puits de dehors ne pouvait suffire et il tarissait, de sorte qu'il fallait avoir nécessairement recours au dedans, et ce fut en quoi la communauté servit plus qu'il ne se peut dire, car, après avoir mis à la porte tout ce que l'on put ramasser de jalots, de tinettes, de marmites, etc., il n'y eut personne, et jusqu'aux malades mêmes, qui ne portât de l'eau, chacune selon sa force et sa portée. Les unes allaient au canal, les autres au puits, d'autres à la cuisine maigre, et toutes la venaient décharger dans les vaisseaux qui étaient à la porte, où les séculières la prenaient, ce qui abrégait la moitié du chemin, car il s'en fallait peu qu'on ne les fournît lors néanmoins qu'ils manquaient. Ils allaient eux-mêmes au canal.

Tous nos Messieurs au dehors étaient en action. MM. de Luzancy, Charles, Desseaux et Hilaire<sup>14</sup> donnaient ordre à tout et furent continuellement dans la fumée pour réchapper ce qu'ils y pouvaient et sauver la charpente. Les autres, comme MM. Hamon, Du[cl]in, M. Barbot, de Vaumurier<sup>15</sup>, qui vint aussi nous assister, et quelques-uns même de MM. les ecclésiastiques portèrent tous de l'eau et le firent très longtemps<sup>16</sup>. Mais, toute cette quantité ne suffisant pas encore, parce que, quoiqu'on portât sans cesse et qu'on fût bien du monde, le chemin retardait beaucoup, on crut devoir aussi ouvrir la grande porte de la basse-cour, qui était beaucoup plus proche, afin de pouvoir prendre de l'eau au lavoir, dont la pierre par bonheur était toute pleine, y devant [faire] le lendemain la lessive. Nous demeurâmes donc ainsi nos deux portes de clôture ouvertes jusqu'à dix ou onze heures que l'on ferma celle du tour, et on se réduisit toutes à celle de la basse-cour, qui avançait incomparablement davantage, étant plus proche. Le feu dura encore dans sa violence jusqu'à plus de minuit, mais depuis cette

---

<sup>14</sup> Ces Messieurs sont Charles-Henri Arnauld de Luzancy, fils de M. d'Andilly, et Charles Duchemin, appelé M. Charles, ainsi que Jean Hamon, et Duclin (voir la note suivante) : nous avons déjà rencontré plus haut Antoine Desseaux et Hilaire Piet.

<sup>15</sup> Jean Hamon (1618-1687) est le médecin de l'abbaye : il réside non aux Granges, mais sur le site même du monastère. M. Duclin est un personnage peu connu : Jérôme Besoigne le dit présent à l'abbaye des Champs après 1669. Jacques Barbot est le premier valet de chambre du duc de Luynes à Paris. Il réside d'abord à l'hôtel du duc au faubourg Saint-Germain, avant de venir à Port-Royal des Champs, sans doute au château de Vaumurier. Son nom figure dans plusieurs actes des années 1675 à 1681, réunis dans les archives du notaire Achille Vallet (*Dictionnaire de Port-Royal*, 2004, p. 143, 1088 et suiv.).

<sup>16</sup> Les ecclésiastiques les plus connus et les plus influents des Champs sont alors Louis-Isaac Le Maistre de Sacy, Claude de Sainte-Marthe, Jean Bourgeois, et bien d'autres, voir J. Besoigne, *Histoire de l'abbaye de Port-Royal*, Cologne, aux dépens de la Compagnie, 1752, 6 vol., t. II, p. 484-485.

heure, la couverture étant coupée, et ne pouvant plus gagner, il diminua toujours, sans néanmoins cesser tout à fait que vers les six heures.

Comme on se vit en quelque assurance, et que les sœurs étaient fort fatiguées, n'ayant point dormi et beaucoup travaillé, on fut à une heure dire matines au chœur, et il ne resta que celles qui devaient garder la porte, et quelques-unes, pour continuer à porter de l'eau. Mais nous nous aperçûmes bientôt de quel secours avait été le dedans, car ce qui restait de monde au dehors ne pouvant plus suffire, car il y en avait bien qui s'étaient déjà retirées, ayant vu le péril moindre et ne pouvant plus porter, aussitôt que les sœurs furent parties, on recommença à crier à l'eau, le feu se rallumant en quelques endroits, et ce que l'on portait ne paraissant rien à cause du grand chemin, étant obligés d'aller jusqu'au lavoir, au lieu qu'auparavant le dedans fournissait la plus grande partie à la porte. Il fallut donc dans ce besoin aller au chœur faire sortir de matines celles des novices que l'on crut pouvoir avoir des forces, aussi bien que de la bonne volonté, pour travailler, et on les garda encore quelque temps jusqu'à ce qu'il arrivât des femmes dont on a accoutumé de se servir pour les lessives, lesquelles on avait envoyé quérir dès onze heures ou minuit, étant étonnées de ne les point voir avec les autres ; de quoi elles s'excusèrent fort sur ce qu'elles n'avaient rien ouï et témoignèrent bien du regret. Comme elles n'avaient point encore travaillé, elles prirent la place de nos sœurs, que l'on envoya reposer. Pour le dehors, l'on tâcha autant que l'on put de conserver ce qui restait de monde en les encourageant et leur donnant à boire et à manger tant qu'ils voulaient. Mais comme il était carême, quelques-uns refusaient, quoiqu'assurément ils eussent [été] assez fatigués pour rompre leur jeûne. Il n'y eut néanmoins personne de malade, à l'exception de quelques enrhumés, que deux hommes de Saint-Lambert, qui, l'étant dès auparavant, n'avaient pas laissé de venir et avaient même été de ceux qui portaient des jalots pleins d'eau sur des civières, ce qui était le plus pénible. Ils se trouvèrent le lendemain très mal et en péril d'un crachement de sang qu'il leur prit, ce qui nous mit dans une grande peine, mais, grâce à Dieu, cela ne continua pas, et il ne permit pas que nous eussions l'affliction d'avoir été assistées au dépens de la vie de ces pauvres gens qui nous avaient rendu, en cette occasion, tant d'assistance pour le dedans. Personne n'eut non plus aucun mal de toute cette fatigue que d'être bien mouillé et bien crotté. Car il y en eut peu qui ne furent obligés de se changer. Deux de nos sœurs seulement tombèrent dans la ravine, parce que l'on ne voyait pas trop clair à se conduire : l'une des deux ne se blessa point, mais l'autre, qui était chargée de deux seaux avec quoi elle tomba, a été longtemps au lit de sa chute,

s'étant fort blessée à la jambe. C'est le seul accident qui soit arrivé dans une telle occasion.

Sur les six heures, le feu étant éteint et tout en bon ordre, nous fermâmes notre grande porte et tout le monde se retira au dehors. Après quoi l'on donna à déjeuner ce que l'on put pour le temps qu'il était à tous nos domestiques et aux autres qui étaient demeurés jusques à la fin.

À midi, tout le monde fit collation, ici dedans, notre mère l'ayant ordonné à cause de la fatigue que l'on avait eue. Le feu s'étant conservé dans le foin, qui avait été jeté dans la rue et ayant brûlé tout le jour, nonobstant qu'il parût tout en fumier, et que l'eau en coulât encore. Il fallut, pour ce sujet, faire veiller deux hommes la nuit suivante pour le remuer et y jeter de l'eau de temps en temps, de peur qu'il ne se rallumât et qu'il n'arrivât quelque accident.

*[Un an plus tard <sup>17</sup>]*

Le mercredi 13 [mars 1675], pour mémoire de l'accident arrivé à pareil jour il y avait un an, l'on fit après vêpres une procession d'action de grâce pour remercier Dieu premièrement de nous avoir préservé d'un incendie entier que nous n'aurions pu échapper sans le prompt secours qu'il nous permit que nous reçussions de tout le voisinage, et en second lieu pour lui rendre grâce de ce qu'il nous avait donné le moyen d'en réparer si promptement les ruines sans en être incommodées par l'assistance de tant de personnes qui avaient voulu contribuer de leur part à ce rétablissement plus heureux que l'on ne l'aurait osé espérer ni entreprendre sans cela.

---

<sup>17</sup> *Journal*, Bibl. de Port-Royal, PR 42, f° 259.